

Regroupement des militants syndicaux

novembre 1974

Cahier du RMS n° 1

“L’action politique des syndicats et le parti des travailleurs”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Regroupement des militants syndicaux

Cahier du RMS n° 1 “L’action politique des syndicats et le parti des travailleurs”.

Montréal : RMS, novembre 1974, 32 pp.

La rédaction finale est due à M. Louis Gill, économiste québécois, maintenant professeur retraité de l’UQAM et à M. Roch Denis. Devenu recteur de l’UQAM en 2001, M. Denis était professeur au Département de science politique de cette même université lorsqu’il a rédigé ce texte en 1974.

Louis GILL est économiste et professeur retraité du département de sciences économiques de l’UQAM où il a œuvré de 1970 à 2001. Tout au cours de cette carrière, il a eu une activité syndicale active. Il a publié plusieurs ouvrages, sur la théorie économique marxiste, l’économie internationale, l’économie du socialisme, le partenariat social et le néolibéralisme, ainsi que de nombreux essais et articles de revues et de journaux sur des questions économiques, politiques, sociales et syndicales.

[Publication autorisée par M. Gill le 7 janvier 2003.

Courriel : gill.louis@uqam.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

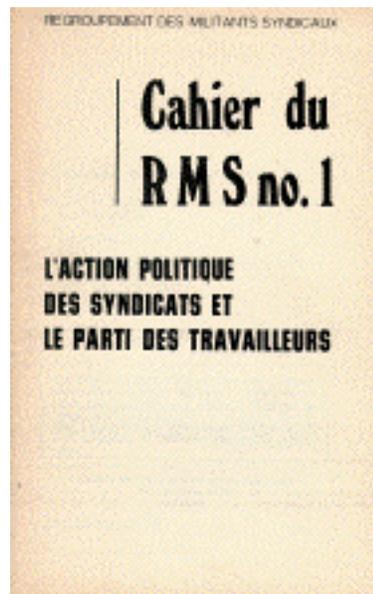
Édition complétée le 19 août 2004 à Chicoutimi, Québec.



Regroupement des militants syndicaux

Cahier du RMS n° 1

“L’action politique des syndicats
et le parti des travailleurs”.



Montréal : RMS, novembre 1974, 32 pp.

[Retour à la table des matières](#)

Ce texte a été produit, en novembre '74, par un comité de militants élus du RMS. La rédaction finale est due à Roch Denis et Louis Gill.

Regroupement des militants syndicaux (R.M.S.)
Montréal.

SOMMAIRE

Déclaration de principe du RMS

- 1) De quel type de regroupement s'agit-il?
- 2) Pourquoi un tel regroupement?

L'Action Politique des Syndicats et le Parti des Travailleurs

Note d'introduction

- I. L'action politique dans le mouvement syndical
 - a) Des exemples
 - b) Pourquoi en est-on rendu plus loin?
- II. Les différentes tendances à l'intérieur du mouvement
 1. La "neutralité" ou "non-partisanerie"
 - a) L'action politique de pression
 - b) Éducation vs action politique
 - c) Comités d'action politique
 - d) Les conséquences de la "neutralité"
 - e) La "neutralité" partisane
 2. Le parti politique des travailleurs
 - a) Mesure prématurée?
 - b) Construire le parti dès maintenant
 - c) Les syndicats par rapport au parti
 - d) La position des centrales
- III. Un parti politique des travailleurs
 - a) Les traditions politiques de notre syndicalisme
 - b) Le contrôle exclusif de la bourgeoisie
 - c) La nécessité du parti
 - d) Le rôle des syndicats
 - e) Les liens entre le parti et les syndicats
 - f) Un parti réformiste?
 - g) Par quel processus y arriver?
 - h) Conférences inter-syndicales préparatoires
 - i) Congrès constitutif

Les Cahiers du RMS s'attacheront surtout à fournir aux militants syndicaux des textes, compte-rendus ayant trait aux principaux débats à l'intérieur du mouvement ouvrier organisé. Au centre de ces débats: l'action politique indépendante des travailleurs pour la défense de l'ensemble de leurs revendications.

Déclaration de principe du R.M.S.

1) De quel type de regroupement s'agit-il?

[Retour à la table des matières](#)

S'agit-il du "lancement" d'un nouveau parti? Non. Nous sommes des militants syndicaux qui croient nécessaire que les travailleurs construisent leur propre parti. Nous croyons que ce parti ne nous tombera pas du ciel et que le travail pour le construire est nécessaire et actuel. Nous n'avons donc pas l'intention de décréter la création du parti... mais nous voulons plutôt, par le regroupement des militants d'accord avec cet objectif, travailler systématiquement à le construire.

S'agit-il d'une chapelle, d'une secte? Non. Nous voulons nous regrouper mais sûrement pas pour mettre sur pied une secte extérieure au mouvement ouvrier qui pratique la dénonciation abstraite des dirigeants syndicaux.

S'agit-il d'un regroupement où les militants qui y sont engagés perdent leur droit au désaccord vis-à-vis d'autres militants du même regroupement? Il ne s'agit pas de cela non plus.

S'agit-il d'un regroupement qui se limite à échanger de belles idées sur la situation des travailleurs du Québec ou à "placoter" des problèmes? Non plus.

Il s'agit au contraire de mettre sur pied:

- un regroupement large de militants syndicaux qui veulent pouvoir débattre ensemble de leur travail de militants dans les organisations syndicales, des problèmes auxquels ils sont confrontés et qui veulent coordonner leur action à partir d'une triple orientation qu'ils partagent, à savoir:

- 1) Nous sommes pour l'indépendance complète des syndicats en face du gouvernement et du patronat et nous nous opposons et combattons toutes les tentatives directes et indirectes pour intégrer les syndicats dans les structures de "participation" économique ou politique du gouvernement ou des patrons.

Nous croyons que c'est seulement si elles sont indépendantes complètement que nos organisations pourront nous appartenir et nous permettre de lutter pour la satisfaction de toutes nos revendications.

- 2) Nous sommes pour l'action unitaire des syndicats; nous voulons développer toutes les initiatives qui vont dans ce sens et travailler activement à résoudre tous les obstacles qui empêchent ou réduisent cette unité. Nous sommes convaincus que nous ne pouvons faire face adéquatement aux attaques centralisées du gouvernement et du patronat et obtenir gain de cause contre eux si nos organisations marchent séparément.

- 3) Nous sommes pour un parti des travailleurs, distinct de tous les autres partis; nous travaillons aujourd'hui à construire ce parti et nous croyons, dans ce sens, que nos organisations actuelles, les syndicats, ont un rôle d'initiative essentiel à jouer pour y arriver. Nous voulons développer toutes les actions syndicales qui contribuent à réaliser cet objectif.

- un regroupement de militants syndicaux qui acceptant de situer leurs discussions et leurs actions à l'intérieur de cette orientation, en trois points, restent par ailleurs libres d'appartenir à l'organisation politique ou au parti de leur choix. Nous croyons qu'il serait faux d'exiger comme condition préalable à l'adhésion au regroupement des militants syndicaux, que ceux-ci rompent leurs affiliations politiques. C'est au contraire par le débat, l'action et l'expérience communes que les travailleurs vont élaborer leur propre programme politique, construire leur propre parti et joindre ses rangs massivement. C'est l'objectif auquel nous travaillons et nous ne pouvons pas faire comme si l'objectif était déjà réalisé.

- un regroupement de militants syndicaux qui sont prêts à rechercher les moyens de coordonner leurs interventions et leurs actions, sans par ailleurs perdre leur droit au désaccord vis-à-vis d'autres militants du regroupement.

- un regroupement de militants syndicaux qui refusent le "charriage" et qui veulent pouvoir trouver un cadre de discussions et d'action dans le plus

complet respect de la démocratie ouvrière, où les différents points de vue s'expriment librement.

- un regroupement de militants syndicaux qui veulent aborder ensemble toutes les questions qui concernent le mouvement ouvrier et ses intérêts, au centre desquelles se trouve la politique.

2) Pourquoi un tel regroupement?

[Retour à la table des matières](#)

L'orientation politique, définie plus haut, n'est pas une invention qui provient de la tête de quelques-uns.

Les récents congrès des organisations syndicales, aussi bien à la FTQ, à la CSN qu'à la CEQ, montrent que nous sommes un nombre de plus en plus grand de militants syndicaux qui veulent diriger leur action dans ces perspectives.

Cette volonté et notre nombre n'ont pas cessé de croître au cours des dernières années, du fait même des luttes dans lesquelles, avec l'ensemble des travailleurs organisés, nous avons été impliqués.

Constatant que nous sommes sur les mêmes perspectives et sans cesse plus nombreux, nous savons en même temps à quel point nous sommes séparés dans des milieux de travail, des secteurs, des syndicats, des villes et des régions différents.

Nous constatons qu'il ne suffit pas que nous nous retrouvions au moment des congrès. Appartenant à des milieux de travail et des syndicats différents, nous faisons face aux mêmes questions fondamentales et chacun de nous ressent vivement l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons de débattre de ces questions avec des militants d'autres milieux de travail, d'autres syndicats, de confronter nos points de vue et ainsi de renforcer notre action en la coordonnant.

Pour que les choses changent, pour que nous ne soyons plus simplement une addition d'individus qui "pensent la même chose", mais continuent d'agir, nous avons décidé de nous regrouper.

Il y a, par exemple, la loi anti-scab, l'enquête du gouvernement dans les syndicats de la construction, la question de la participation des syndiqués aux Conseils d'administration des hôpitaux, écoles, ou collèges, l'action à entreprendre face à la hausse des prix, l'action politique du mouvement syndical. Ces questions, et toutes celles qui concernent les travailleurs, nous

voulons les discuter ensemble, nous éclairer mutuellement, et agir de manière coordonnée à leur sujet.

(Texte adopté lors de la première assemblée du R.M.S.
le 17 mai 1974)

L'action politique des syndicats et le parti des travailleurs

Note d'introduction

[Retour à la table des matières](#)

À la première réunion du Regroupement des Militants Syndicaux (RMS), tenue le 17 mai 1974, une orientation générale du regroupement était proposée aux militants. L'un des points principaux de cette orientation est le suivant:

"Nous sommes pour un parti des travailleurs, distinct de tous les autres partis; nous travaillons aujourd'hui à construire ce parti et nous croyons, dans ce sens, que nos organisations actuelles, les syndicats, ont un rôle d'initiative essentiel à jouer pour y arriver. Nous voulons développer toutes les actions syndicales qui contribuent à réaliser cet objectif."

Par rapport à cet objectif, la réunion du 27 août 1974 confiait à un comité du RMS la tâche de préparer un texte de discussion sur "l'action politique des syndicats".

Le présent texte a été rédigé conformément à l'esprit de la résolution et à l'orientation du RMS. Il traite donc du problème de l'action politique des syndicats et des débats qui ont lieu sur cette question **à l'intérieur du mouvement syndical**. Les projets de construire le parti de la classe ouvrière à l'extérieur du mouvement ouvrier organisé et sans s'appuyer sur lui, de même que les débats qui s'y déroulent à ce sujet ne sont pas discutés ici.

Les deux tendances principales qui s'expriment et qui s'affrontent présentement dans le mouvement syndical québécois sur la question de l'action politique sont celles de l'adhésion des travailleurs au PQ et de la construction d'un parti politique des travailleurs. Le texte rend donc nécessairement compte de ces tendances, qui se sont exprimées également à l'intérieur du comité.

Il va sans dire que le texte n'engage pas nécessairement, dans toutes ses parties, tous et chacun des membres du comité qui demeurent libres de défendre leur option politique propre.

10

I.- L'action politique dans le mouvement syndical

[Retour à la table des matières](#)

Au cours des dernières années, plus particulièrement depuis 1970, la question de l'action politique a été à l'ordre du jour dans le mouvement syndical. Les résolutions adoptées aux diverses instances de nos organisations, les débats qui ont eu lieu à ces occasions, de même que les actions entreprises à divers niveaux et sous diverses formes témoignent de la volonté manifestée par les travailleurs syndiqués en faveur de l'action politique organisée.

Par ailleurs, on est forcé de constater qu'on est encore au bas d'une pente abrupte, qu'on assiste à des piétinements, à des reculs, à des décisions contradictoires ou que nos dirigeants hésitent et même refusent parfois de donner suite aux décisions adoptées en congrès. En somme si la question se discute largement elle est encore loin d'être tranchée.

a) Des exemples

Afin de rendre compte de l'ampleur des débats sur cette question, voici quelques exemples.

- En 1970, les conclusions des colloques régionaux intersyndicaux proposent une action politique propre des travailleurs des 3 centrales syndicales et des non-syndiqués, action étendue à l'échelle de tout le Québec et dirigée principalement vers les municipalités.
- Le FRAP constitue un résultat tangible des résolutions votées au colloque inter-syndical du mois d'avril 1970; le journal du CCSNM écrit à ce sujet:

“Partout, on est venu à la *conclusion qu'il faut s'engager à fond dans l'action* politique en profondeur et d'abord sur le plan municipal. À Montréal, la première manifestation de *cette tendance, c'est le FRAP.*”

Le mouvement syndical fournit au FRAP 17 candidats (7 de la CSN, 9 de la FTQ, 1 de la CEQ). Aux élections de novembre 1970, malgré la présence de l'armée à Montréal, la loi des mesures de guerre et l'offensive généralisée de la bourgeoisie contre le mouvement ouvrier, le FRAP obtenait 17% du vote populaire (24% dans certains quartiers). Le FRAP constituait pour la première fois une véritable expérience politique autonome du mouvement ouvrier à Montréal, une première opposition ouvrière au maire Drapeau, expérience pourtant encore récente que nos observateurs politiques à la mémoire courte ont tendance à oublier assez rapidement, éblouis qu'ils sont devant les récents succès électoraux du RCM.

Dans son discours inaugural du congrès de 1971, Louis Laberge déclare qu'il faut "casser le régime" et affirme la nécessité de l'action politique. Il souhaite la désignation de candidats des travailleurs "des gens sur qui nous pouvons nous fier, parce qu'ils sont des nôtres et qu'ils sont mandatés par nous", et n'exclut pas de bâtir un parti "à la mesure de nos besoins", (voir "Un seul Front").

Au congrès de la CSN en juin 1972, Marcel Pepin déclare qu'il est nécessaire "d'abattre le régime Bourassa" et propose la création de comités populaires dans chaque comté regroupant les membres des 3 centrales et que les non-syndiqués pourraient rejoindre à part entière. Ces comités populaires pourraient décider soit d'appuyer un candidat, soit d'en proposer un à condition que le candidat endosse formellement les positions économiques et sociales des 3 centrales et qu'il condamne le capitalisme et le libéralisme économique. Les propositions de Pepin reçoivent l'appui des 1 500 délégués.

Au congrès de la CEQ en juillet 1973, les délégués retiennent parmi leurs tâches prioritaires, "l'élaboration d'un programme social et politique visant la libération des travailleurs et ce, en collaboration avec les autres travailleurs luttant dans le même sens", et plus précisément par la participation intensive des syndiqués de chaque région, des travailleurs non-syndiqués, des chômeurs, des assistés sociaux et des autres groupes populaires".

- En mai 1973, le CCSNM et le CTM, et plus tard l'APM, adoptent des résolutions constituant un appel à une action politique concertée des travailleurs au niveau municipal. A partir de l'été 1973, le CRIM en s'appuyant sur ses propres forces élaborait un programme de revendications. Le CRIM devait par la suite réorienter son tir en s'unissant au PQ et à d'autres groupes pour former le RCM.
- Au congrès de la FTQ en décembre 1973, une résolution visant à convoquer un colloque sur l'action politique des travailleurs des 3 centrales est rejetée par une faible majorité, notamment sous le poids des interventions de délégués membres du PQ. Par ailleurs, à

l'occasion des élections fédérales de juillet 1974, la FTQ donnait un appui au NPD, tout en exprimant ses réserves par rapport à la position du NPD sur la question nationale.

- Au dernier congrès de la CSN (juin 1974) la question des comités populaires est de nouveau soulevée. Le rapport moral du président Pepin marque un recul très net par rapport à 1972 en ce qui concerne la priorité à donner à cet objectif mais les délégués proposent les amendements suivants qui sont adoptés par le Conseil Confédéral suivant (septembre 1974):

"QUE les comités populaires soient formés prioritairement de syndiqués des trois centrales et ensuite de non-syndiqués."

"QUE ces comités soient indépendants des centrales mais favorisés par elles; que là où des fronts communs régionaux existent, ceux-ci voient à assurer la participation des syndiqués aux comités populaires; que dans un délai de deux ans, les comités existants soient invités à envoyer leurs délégués à une réunion nationale où ils feraient le point sur leurs expériences et activités. "

Le Conseil Confédéral n'arrive pas toutefois à se prononcer sur la priorité à donner à cet objectif et la question est laissée en suspens. D'un autre côté la CSN s'emploie, si possible conjointement avec les autres centrales, à organiser des colloques régionaux et nationaux sur divers thèmes dont l'action politique des travailleurs.

- Ce n'est pas seulement lors des congrès régionaux et nationaux que nous avons posé la question de l'action politique mais aussi au niveau de nos syndicats et fédérations. A titre d'exemple, lors du congrès de fondation du Conseil Provincial des 25 000 machinistes du Québec (FTQ) les délégués décident d'aller plus loin que la négociation de conventions collectives et "de participer comme groupe de travailleurs, aux grands débats qui se passeront chez nous. Ça veut dire qu'on n'hésitera pas à faire de l'action politique et tu peux insister là-dessus".

(A. Archambeault, président du Conseil,
Québec-Pressé, 6 mai 1973).

Ces exemples suffisent à démontrer la nécessité, éprouvée par un nombre sans cesse croissant de travailleurs, de se donner les moyens de combattre à tous les niveaux le système du profit et les gouvernements qui le défendent contre les intérêts des travailleurs.

b) Pourquoi en est-on pas rendu plus loin?

[Retour à la table des matières](#)

Pourquoi en est-on pas rendu plus loin? C'est la question qu'on est en droit de se demander en constatant le décalage entre les objectifs formulés plus haut et le point où on en est dans la réalisation de ces objectifs. Bien entendu, il ne s'agit pas de sous-estimer la difficulté ni l'ampleur des tâches à réaliser. Au contraire, l'objectif est de taille et il continuerait d'exiger un travail énorme même dans une situation où tous les efforts possibles seraient pleinement consacrés à sa réalisation. Malheureusement, les efforts voulus ne sont pas mobilisés; des freins sont appliqués à un engagement clair et net des centrales dans la poursuite de ces objectifs, empêchant ainsi leur réalisation progressive. Si les dirigeants disaient appuyer ouvertement l'action politique du mouvement syndical en 1970, on remarque depuis, un écart très net entre les paroles et l'action qui neutralise la poussée venant des syndiqués en faveur de l'action politique.

Si en 1971, Louis Laberge souhaitait la désignation de candidats des travailleurs à l'occasion d'élections, quelle mesure concrète a-t-il prise en ce sens, en octobre 1973, en vue de donner suite à une telle initiative qui était par ailleurs conforme aux objectifs formulés au niveau de la CSN et de la CEQ à leurs congrès de 1972 et 1973? Le président de la FTQ a proposé d'appuyer des candidats provenant du mouvement syndical... en soulignant qu'un bon nombre de ceux-ci se présentaient sous la bannière du PQ! En clair, les dirigeants des 3 centrales choisiront d'accorder un appui à peine caché au PQ à l'occasion de ces élections et d'inciter les syndiqués à faire de même.

Les cas de décalage entre les résolutions adoptées par les syndiqués et l'application que les dirigeants en font sont nombreux. Mentionnons entre autres la décision du congrès du CCSNM (mai 1973) de convoquer un congrès intersyndical en vue de la formation d'un parti politique municipal autonome (pour les élections de novembre 1974) regroupant les travailleurs syndiqués et non-syndiqués et créé à l'initiative des centrales. Il faut par ailleurs noter qu'une autre résolution votée au même congrès insistait, elle, sur un regroupement des "forces progressistes" au plan municipal. C'est notamment sur cette résolution opposée à l'autre que les membres du CRIM s'appuyèrent pour la constitution d'un "rassemblement des citoyens". A ce que l'on sache, la première résolution n'a pas été défendue au niveau du CRIM par les représentants du CCSNM et pourtant elle avait été adoptée à l'unanimité par le congrès. Plus tard, les dirigeants des instances régionales (montréalaises) des 3 centrales, Michel Chartrand du CCSNM, Marcel Perreault du CTM et Robert Chagnon de l'APM, déclaraient à Québec-Pressé (3 février 1974) que selon eux le temps n'était pas encore mûr pour le lancement d'une organisation politique municipale contrôlée par le mouvement ouvrier. L'aboutissement de cette position de nos dirigeants a été, comme on le sait, la création du RCM.

Ce blocage face à l'action politique, nos dirigeants le justifient depuis toujours par la soi-disant nécessité de développer d'abord: 1) l'éducation syndicale et politique, et 2) l'action "économique" (c'est-à-dire les batailles dans l'entreprise au niveau des conditions de travail), les deux étant considérées comme constituant une étape préalable indispensable à l'action politique. L'argument habituellement invoqué pour appuyer cette démarche est le suivant: "Les travailleurs ne sont pas prêts à faire de l'action politique; il faut d'abord les éduquer et les amener à développer une conscience politique par la solidarité dans des batailles au niveau de l'entreprise avant de passer aux objectifs politiques et à l'action politique". À la CSN cette orientation s'est exprimée dans le mot d'ordre du "Pouvoir dans l'entreprise" du rapport moral de Marcel Pepin au congrès de juin 1974. À la CEQ, on a retrouvé à peu près le même mot d'ordre ("Prenons d'abord le pouvoir dans nos écoles") dans le rapport d'Yvon Charbonneau au congrès de juillet 1974.

Les limites d'une telle orientation et la confusion qu'elle entraîne ont été relevées par les délégués au congrès de la CSN qui ont précisé que si la lutte des travailleurs dans l'entreprise est une condition essentielle de l'organisation de leur force, l'objectif du "pouvoir dans l'entreprise" demeure une illusion sans la conquête du pouvoir **politique** par les travailleurs, d'où la nécessité de l'action politique.

En somme si la question de l'action politique dans le mouvement syndical est l'objet de larges débats, la question n'est pas encore réglée, loin de là. Des percées se font, des initiatives se prennent et des freins sont appliqués. Si on remarque une poussée très nette des syndiqués en faveur de l'action politique, on constate également que les dirigeants ont tendance à mettre la pédale douce.

Ces différentes attitudes face à l'action politique, ce brassage d'idées, sont le reflet de tendances diverses qui existent à l'intérieur du mouvement et qu'il s'agit maintenant d'identifier.

II - Les différentes tendances à l'intérieur du mouvement

[Retour à la table des matières](#)

On peut actuellement identifier deux grandes tendances dans l'action politique du mouvement syndical. Quelles que soient les formes (d'ailleurs nombreuses) de cette action politique et les façons dont elle se manifeste, quelles que soient les déclarations ou les "bonnes intentions" de ceux qui les défendent, ces différentes variantes finissent toujours par se rattacher à l'une ou l'autre des deux grandes tendances dans la mesure **où elles sont objectivement en faveur ou contre l'indépendance politique de la classe ouvrière.**

1. Il y a d'une part la tendance qui s'oppose à la formation d'un parti politique autonome de la classe ouvrière, ou encore qui s'oppose à ce que les syndicats donnent le coup d'envoi pour la formation d'un tel parti: cette tendance se présente notamment sous le couvert de la **neutralité officielle** ou de la **non-partisanerie** des centrales syndicales.
2. Il y a d'autre part la tendance qui favorise la formation d'un tel parti et qui accorde aux organisations actuelles des travailleurs, les syndicats, un rôle d'initiative essentiel dans cette tâche.

1. La "neutralité" ou "non-partisanerie"

[Retour à la table des matières](#)

Les tenants de cette orientation peuvent en apparence défendre des points de vue différents, mais ils se rejoignent tous pour préserver la soi-disant non-partisanerie du mouvement syndical.

a) L'action politique de pression

Il y a ceux qui par exemple proclament que les syndicats doivent se limiter à agir sur le plan économique sur les lieux de travail ou en matière de consommation. Constatant cependant que la politique agit de manière décisive sur les conditions de travail et de vie des travailleurs, ces champions de la "non-partisanerie" pratiquent ce qu'on pourrait appeler une "action politique de pression". Présentation de mémoire aux gouvernements, lobbying auprès des députés ou ministres au pouvoir, ou auprès des députés de l'opposition, démarches revendicatives par des rencontres officielles au sommet gouvernement-syndicats. Ces champions de la non-partisanerie sont "neutres" mais en apparence seulement. Immanquablement, leur position les amène toujours à jouer un parti existant contre un autre. C'est ainsi que les très neutres dirigeants de la CSN menaient la lutte au Crédit Social dans les années '60 et appuyaient à fond de train mais sans le dire officiellement les libéraux de Jean Lesage et de René Lévesque. Ils étaient en même temps tout à fait opposés à un appui officiel au NPD ... en invoquant le respect de la non-partisanerie! C'est de même aussi que les dirigeants de la CSD pratiquent la "neutralité" en appuyant (le mot est trop faible) les libéraux de Robert Bourassa. C'est de même encore que les dirigeants de la FTQ, de la CSN et de la CEQ refusaient de prendre position officiellement pour l'un ou l'autre parti, lors des élections d'octobre 1973 au Québec, en appuyant le PQ, sans le nommer.

Sans aucune exception, la non-partisanerie a toujours été défendue "dans l'intérêt des membres"... mais les dirigeants qui l'ont pratiquée, ont toujours été, eux, partisans plus ou moins ouvertement de l'un ou l'autre parti qui, à tour de rôle, exploitait les travailleurs.

b) Éducation vs action politique

[Retour à la table des matières](#)

Parmi les non-partisans, il y a aussi la catégorie de ceux qui estiment que l'action politique de pression (au sens restreint des mémoires ou du lobbying) ne suffit pas. Ils sont ainsi les champions de l'éducation politique comme étape préalable à une véritable action politique directe.

Invariablement depuis au moins 25 ans, à chaque congrès, ceux qui s'opposent à l'action politique directe et autonome des travailleurs contre tous les partis capitalistes sans exception, se sont toujours trouvés dans le camp des plus soucieux défenseurs de la nécessaire éducation politique. On pouvait même les entendre s'affirmer partisans de l'action politique mais, disaient-ils, en gros, les travailleurs ne sont pas prêts, faisons d'abord de l'éducation.

Il ne s'agit pas de nier l'importance de l'éducation politique, au contraire. Mais il faut savoir à quelle fin l'éducation a été invoquée lorsqu'il était question d'action politique. Les mêmes défenseurs de l'éducation ont toujours été très partisans de la "neutralité" officielle du mouvement syndical.

c) Comités d'action politique

[Retour à la table des matières](#)

Même chez les tenants d'une action politique directe et immédiate, se retrouvent de grands défenseurs de la non-partisanerie. Ce sont ceux qui, favorables aux comités d'action politique dans les syndicats ou les comités, veulent que ces comités se limitent, pour l'instant... en première étape... à monter des dossiers, à mener des actions de solidarité, à critiquer les programmes des partis existants. Mais ils refusent que ces comités coordonnent leurs actions, soient invités à élaborer ensemble un programme politique de revendications et désignent, le temps venu, leurs propres candidats, contre tous les candidats de tous les partis sans exception. Ils sont favorables à l'action politique des travailleurs, mais refusent les conclusions logiques de cette action. Quelles raisons invoquent-ils pour s'opposer à l'élaboration progressive d'un programme politique et à la désignation de candidats? La spécificité du syndicalisme, sa nécessaire neutralité en politique et l'argument selon lequel les travailleurs ne seraient pas prêts. En fait, le plus souvent, ils ne veulent pas de programme ni de candidats, pour ne pas nuire au PQ. Ils sont des non-partisans, partisans du PQ. Ils souhaitent que les travailleurs individuellement vont voter ou travailler pour le PQ et cela s'oppose évidemment à la formation de toute structure politique indépendante qui détacherait les travailleurs du PQ.

d) Les conséquences de la "neutralité"

Comme on le voit, la non-partisanerie officielle a des conséquences importantes pour la classe ouvrière, elle entraine les travailleurs à se déterminer chacun pour soi vis-à-vis des partis des "autres". Elle laisse les travailleurs "se débrouiller tout seuls" et choisir entre des partis qui ne leur appartiennent pas. Mais parfois aussi, la non-partisanerie, peut aller jusqu'à la condamnation officielle d'un parti (ex: abattre le régime Bourassa). Elle se fait alors "partisane" mais c'est pour mieux inciter les travailleurs à voter contre le parti condamné et pour un parti qui n'appartient pas aux travailleurs mais qu'on appuie officieusement.

Invariablement, cette position de neutralité favorise présentement le PQ. Il n'est donc pas surprenant de trouver parmi les militants péquistes du mouvement syndical les plus ardents défenseurs de la neutralité officielle des centrales puisque celle-ci profite au PQ, auquel d'ailleurs les militants péquistes du mouvement syndical souhaiteraient pouvoir rallier l'ensemble des travailleurs. Les arguments qu'ils apportent en faveur d'une telle adhésion sont les suivants:

- L'indépendance du Québec est un préalable à la libération des travailleurs. Elle est essentielle pour l'avenir politique, social et économique des Québécois et aussi pour assurer leur souveraineté culturelle. La réalisation de l'indépendance devient de plus en plus urgente si on ne veut pas perdre tout espoir de pouvoir la réaliser un jour. Certains fixent à 1980 la date à ne pas dépasser si on ne veut pas être submergés par la population anglophone qui risque de devenir majoritaire. Il faut donc s'employer d'abord à réaliser ce premier objectif qui nous donnera par la suite les moyens d'assurer la libération des travailleurs. Le parti qui poursuit cet objectif est le PQ. Il faut donc l'appuyer.
- Le parti québécois est de tous les partis politiques au Québec, celui dont le programme propose les mesures sociales les plus avancées. Il faut donc y militer avec les autres forces progressistes pour éviter une division qui nous empêcherait de réaliser l'objectif de la prise du pouvoir et de la conquête de l'indépendance.
- Faute d'avoir un parti qui répondrait aux intérêts propres des travailleurs, les travailleurs doivent militer dans celui qui est le plus proche d'eux, le PQ. Après la prise du pouvoir, il sera toujours temps de le changer et de former un parti des travailleurs.
- Il faut amener les travailleurs au PQ. En y militant, ils feront progressivement leur éducation politique. Les travailleurs au Québec n'ont pas de tradition politique; il faut les initier en les amenant au PQ. Ils seront par la suite en mesure de fonder leur propre parti si cela devient nécessaire.

e) La "neutralité" partisane

[Retour à la table des matières](#)

Enfin, on a vu tout récemment apparaître une nouvelle variante de la non-partisanerie: l'appui officiel et partisan à un parti qui n'appartient pas en propre aux travailleurs (selon l'expression même de Marcel Perreault du Conseil du Travail de Montréal): le RCM sur la scène municipale.

Plusieurs des défenseurs de la non-partisanerie aux niveaux provincial et fédéral se sont retrouvés défenseurs de la création et de l'appui des organisations syndicales à un nouveau parti municipal. Ceux-là étaient farouchement opposés à tout parti qui aurait eu des liens exclusifs avec le mouvement ouvrier organisé, sans nul doute parce qu'ils mesuraient l'impact qu'une telle initiative n'aurait pas manqué d'avoir sur la politique au niveau provincial notamment. Ainsi, ils appelaient les travailleurs à appuyer un parti sur lequel les organisations ouvrières n'ont aucun contrôle, refaisant, à toutes fins utiles, le même scénario qu'au niveau provincial mais cette fois en lui donnant un caractère officiel.

Ce dernier exemple est important parce qu'il nous permet de voir concrètement comment la non-partisanerie a toujours été un immense "bluff" fait aux travailleurs. La non-partisanerie a toujours été une couverture idéale de l'appui plus ou moins déguisé de certains dirigeants syndicaux aux partis qui n'appartiennent pas aux travailleurs.

La non-partisanerie, sur laquelle certains s'appuient, n'existent pas en fait. Pas plus vis-à-vis des créditistes, des libéraux, du PQ, que du RCM. Selon les circonstances, elle est ou non invoquée par ceux qui ne croient pas possible ou combattent la formation d'un parti politique des travailleurs.

2. Le parti politique des travailleurs

a) Mesure prématurée?

[Retour à la table des matières](#)

Parmi ceux qui affirment favoriser la création d'un parti des travailleurs, il s'en trouve au sein du mouvement syndical, pour estimer que cela serait prématuré. Ils ne sont pas des partisans de la soi-disant "neutralité" des centrales, mais ils estiment que vu notamment la question nationale, il faut d'abord aujourd'hui combattre pour cet objectif (l'indépendance) avec le parti qui l'incarne, le PQ, après quoi, on passera au parti des travailleurs.

Pour ces militants nombreux, le seul obstacle à leur volonté de travailler immédiatement à la construction d'un parti des travailleurs, réside dans l'objectif de l'indépendance et dans l'existence du PQ.

Ils estiment honnêtement que même si le PQ n'est pas un parti des travailleurs et ne leur appartient pas, il peut réaliser l'indépendance véritable c'est-à-dire dans le sens des intérêts des travailleurs.

Mais quelle que soit leur motivation, même s'ils s'affirment favorables au parti politique des travailleurs, ces militants péquistes s'opposent objectivement à un tel parti (même en disant que ce n'est que temporaire) et c'est cette opposition qui est déterminante et non pas leur souhait lointain.

Il se trouve d'autres militants qui travaillent dans le PQ, qui votent pour ce parti mais qui le font faute d'autre chose. Ces militants ne croient pas que le PQ va réaliser une indépendance véritable, ni surtout qu'il la fera résolument dans le sens des intérêts des travailleurs. Ils sont prêts à s'engager immédiatement dans le travail pour un parti qui appartiendrait aux travailleurs et à leurs organisations, et ils interviennent dans les congrès en faveur des résolutions qui vont dans ce sens. Pourtant, les résolutions étant jusqu'à maintenant battues (même de justesse) ils continuent de mettre leurs efforts au PQ.

b) Construire le parti dès maintenant

[Retour à la table des matières](#)

Il y a enfin ceux qui ont rompu volontairement avec tout parti qui ne soit pas sous le contrôle et le leadership des travailleurs. Ces militants ne nient pas la question nationale, mais ils croient que seuls les travailleurs ont intérêt à résoudre vraiment cette question et toutes les autres qui concernent leurs conditions de vie et de travail. Ils croient que seuls les travailleurs organisés sur leur propre terrain, en parti politique, peuvent défendre un programme qui soit satisfaisant pour eux-mêmes et pour les autres couches de Québécois exploités (cultivateurs, artisans, petits commerçants, etc.). Ils croient que les travailleurs ne doivent avoir confiance qu'en eux-mêmes et ne pas croire aux partis des autres, que ce soit le parti libéral de 1962 avec le *Maître Chez Nous* de Lesage-Lévesque ou le PQ de 1974. Ces militants estiment qu'il serait néfaste aujourd'hui pour les travailleurs du Québec de reporter encore le travail de construction de leur propre parti.

c) Les syndicats par rapport au parti

Le rôle des syndicats dans la formation du parti sera discuté dans la troisième partie. Il faut cependant mentionner ici les tendances qui s'expriment dans le mouvement syndical par rapport à la nature des liens qui peuvent ou doivent exister entre les syndicats et le parti. Il en existe essentiellement deux: 1) la liaison organique des syndicats avec le parti, c'est-à-dire leur affiliation

directe au parti et 2) l'absence de tels liens organiques, c'est-à-dire l'indépendance complète du parti par rapport aux syndicats même si ceux-ci ont pu accorder un appui financier et militant à la formation du parti.

Comme exemple de la première tendance, mentionnons le CTC, au Canada, qui est lié organiquement au NPD. Il fait partie de la structure du NPD, participe à son financement et a son mot à dire dans l'élaboration des politiques; en retour le NPD a des comptes à rendre au CTC. Cette liaison organique entre le CTC et le NPD ne signifie pas que le CTC s'est transformé en parti politique. Tout en étant lié au NPD, le CTC demeure une organisation syndicale, parfaitement autonome par rapport au NPD et remplissant ses fonctions d'organisation syndicale.

Comme exemple de la deuxième tendance, mentionnons l'absence de liens organiques entre le FRAP et le CCSNM qui avait fourni son appui à la formation de ce parti en 1970 et qui a continué par la suite à lui accorder un appui financier. Malgré cet appui, aucun lien organique n'existait entre le CCSNM et le FRAP; la possibilité d'une telle liaison était cependant possible en vertu de la constitution du FRAP qui permettait l'affiliation d'organisations et non pas seulement d'individus.

d) Les positions des centrales

[Retour à la table des matières](#)

Au sein du mouvement syndical, la tendance favorable à un parti distinct pour les travailleurs, s'est exprimée davantage à la FTQ. Cela ne veut pas dire que le PQ n'y a pas ses solides lieutenants. Mais par exemple dans les années '60, alors que la CSN marchait avec les libéraux, la FTQ gardait ses distances vis-à-vis des partis bourgeois et tentait de s'associer à la mise sur pied d'un NPD provincial, lié organiquement aux centrales québécoises, tout comme le NPD au Canada est lié au CTC qui a également participé à sa formation.

Plus récemment encore, lors des dernières élections provinciales, alors que la CSN et la CEQ endossaient implicitement le mot d'ordre d'abstention du PQ, la FTQ, elle, dénonçait ce mot d'ordre et appelait les travailleurs à adopter une position de classe dans ces élections, c'est-à-dire rejeter tous les partis capitalistes (libéraux, conservateurs, créditistes) en concentrant leurs voix sur le seul parti qui a des liens avec le mouvement ouvrier au Canada, le NPD.

Mais il faut faire deux constatations: d'une part cet appui au NPD n'a jamais été très militant et aujourd'hui des forces importantes, les lieutenants du PQ notamment, s'opposent à ce qu'il le soit, ainsi qu'à toute initiative (ex: congrès intersyndical d'orientation politique proposé lors du congrès de la FTQ de décembre 1973) qui ferait faire un pas vers le parti des travailleurs.

D'autre part, si la direction de la FTQ maintient son appui au NPD sur la scène fédérale, elle n'en a pas moins invité implicitement les travailleurs à

voter PQ lors des dernières élections provinciales. Cette attitude n'a pas de quoi clarifier la situation!

III - Un parti politique des travailleurs

a) Les traditions politiques de notre syndicalisme

[Retour à la table des matières](#)

Au Québec, contrairement à d'autres pays, les travailleurs n'ont pas leur propre parti politique. Ils ont cependant, comme dans les autres pays, des organisations syndicales. Justement, pour comprendre les traditions politiques des travailleurs du Québec, il est important de comprendre les traditions du syndicalisme ici même si cela n'explique pas tout.

On sait par exemple qu'une bonne partie des travailleurs québécois ont été organisés dans des syndicats qui pratiquaient ce qui s'est appelé le syndicalisme d'affaires et qui a été beaucoup critiqué au cours des dernières années. Le syndicalisme d'affaires préconise que les objectifs des travailleurs syndiqués soient strictement limités aux avantages économiques et que les travailleurs ne doivent pas s'occuper de politique sinon qu'en tentant de se ménager les faveurs des politiciens, principalement par le lobbying.

On sait aussi qu'une bonne partie des travailleurs québécois ont été organisés dans les syndicats catholiques. Ces syndicats, en matière de politique, ont toujours préconisé la neutralité et la non-partisanerie. Malgré tout, il leur arrivait d'accorder leur appui non officiel à des politiciens ou à des partis existants en espérant obtenir leurs faveurs, mais ils ont toujours comme les syndicats d'affaires, refusé d'appuyer la formation d'un parti politique par les travailleurs et pour les travailleurs eux-mêmes.

Il n'y a qu'une seule branche du syndicalisme québécoise qui, **dès ses origines**, préconisait l'action politique organisée, directe et indépendante des travailleurs dans un parti à eux: c'était la Fédération des Unions Industrielles du Québec (FUIQ) rattachée au CIO américain.

Ainsi on peut dire que la majorité des travailleurs du Québec ont traditionnellement appartenu à des syndicats qui refusaient que les travailleurs se servent du syndicalisme pour créer leur propre parti dans l'arène politique.

b) Le contrôle exclusif de la bourgeoisie

C'est une autre "classe" de monde qui a donc eu le contrôle exclusif de la politique active. Ce sont les représentants des compagnies, du patronat, des professions libérales qui ont pu bénéficier d'un monopole de représentation au Parlement. Car, eux, de leur côté, n'ont jamais sous-estimé la politique. Ils savaient qu'ils ne pouvaient se contenter de "brasser" des affaires sur le plan économique mais que justement, pour faire de bonnes affaires ils devaient avoir leurs hommes au gouvernement et se mêler de politique active en ayant leurs propres partis.

Faute d'avoir leur propre parti pour qui voter et pour qui travailler, les travailleurs ont donc traditionnellement partagé leurs votes entre les partis des "autres", les libéraux, l'Union Nationale, les Créditistes, etc. Dans un certain sens, les travailleurs n'avaient pas le choix d'agir ainsi puisqu'ils n'étaient sollicités que par des partis sur lesquels ils n'avaient et ne pouvaient avoir de contrôle.

c) La nécessité du parti

[Retour à la table des matières](#)

L'idée d'un parti distinct pour les travailleurs a beaucoup été discutée dans les années '50 au Québec. Et elle a recommencé d'être discutée activement au cours des dernières années.

Il s'agit justement que les travailleurs aient sur la scène politique, comme ils l'ont déjà sur la scène économique, leur propre organisation. De plus en plus de travailleurs et de plus en plus de militants des organisations syndicales le souhaitent parce que les expériences des dernières années confirment à nouveau une loi vieille comme le mouvement ouvrier dans le monde entier: en politique comme sur les lieux de travail, les travailleurs ne sont bien servis que par eux-mêmes, en comptant sur leurs propres moyens, en organisant leurs propres affaires entre eux. Il faut cesser de croire aux promesses qui nous sont faites de l'extérieur de nos rangs, même les promesses les plus alléchantes. Il est temps que nous fixions nous mêmes nos propres objectifs et décisions nous-mêmes des moyens pour les réaliser, en ayant nous-mêmes nos propres hommes au Parlement, sur qui nous pourrions compter parce qu'ils sont des nôtres.

d) Le rôle des syndicats

Dans la construction d'un parti politique des travailleurs, les syndicats ont un rôle à jouer. On pourrait par exemple penser créer un parti des travailleurs sans compter avec les syndicats, mais on sait d'avance que si les syndicats n'embarquent pas, une bonne partie des travailleurs resteront à l'écart et cela, tout le monde l'admet, constituera un sérieux obstacle, puisque le parti des

travailleurs ne sera pas appuyé par les organisations des travailleurs, les syndicats.

D'autre part, où veut-on que les travailleurs discutent aujourd'hui d'action politique, et prennent des décisions comme celles de prendre les initiatives nécessaires à la création d'un parti, sinon dans les seules organisations dont ils disposent, les syndicats? L'action politique se discute d'ailleurs actuellement dans les syndicats: certains sont pour; d'autres sont contre. Mais les militants syndicaux qui veulent l'indépendance politique des travailleurs ne peuvent pas agir comme s'il valait mieux que les syndicats ne se mêlent pas de politique. D'ailleurs les syndicats se mêlent de politique, mais le plus souvent en se limitant à critiquer ou à favoriser les candidats des autres ou les partis existants. Pourquoi n'aurons-nous pas nos propres candidats, notre programme élaboré en commun? Cela contribuerait entre autres à éduquer progressivement de larges couches de travailleurs à une autre sorte de politique que celle qu'ils ont jusqu'ici connue.

e) Les liens entre le parti et les syndicats

Les syndicats ont un rôle important à jouer dans la formation du parti des travailleurs. Mais une fois le parti créé, quels liens entretiendra-t-il avec les syndicats? Ceux-ci lui seront-ils liés organiquement? Seront-ils affiliés au parti avec leur mot à dire, comme organisations, à l'intérieur du parti? Ou encore s'agira-t-il d'un parti complètement indépendant des syndicats, un parti n'acceptant comme membres que des individus et non pas des organisations syndicales? Cette question doit faire l'objet d'un débat sérieux dans le mouvement syndical; d'ailleurs entre ces deux extrêmes, il existe d'autres formes possibles de relation entre parti et syndicats (par exemple: l'appui militant et financier sur une base permanente sans qu'il n'y ait de liens organiques). Parmi ces formules, il n'y en a aucune qui s'impose a priori comme la formule à mettre de l'avant en tout temps et en toute circonstance. Il s'agit que les travailleurs en décident eux-mêmes.

f) Un parti réformiste?

[Retour à la table des matières](#)

S'agira-t-il d'un parti contrôlé par les dirigeants syndicaux, d'un parti réformiste? Certains le disent et s'opposent pour cette seule raison à l'initiative des syndicats dans la construction d'un parti des travailleurs.

Cela équivaut d'une certaine manière à dire que si les travailleurs décident dans leurs syndicats de mettre en branle le processus de construction de leur propre parti, le contrôle va obligatoirement leur en échapper, aux mains des dirigeants. Quelle preuve peut-on avancer pour affirmer que dans cette structure politique les travailleurs n'exigeront pas le contrôle et ne prendront

pas les moyens pour que le parti, ses dirigeants, ses représentants appliquent les décisions et agissent dans le respect des intérêts exclusifs des travailleurs.

Proclamer d'avance que le contrôle d'un parti initié par les syndicats échappera des mains des travailleurs, c'est ni plus ni moins dire que les travailleurs sont incapables de contrôler leurs syndicats et tout ce qui en sort. Aussi bien, alors, cesser de lutter et attendre. Certains tirent d'ailleurs la conclusion qu'il faut travailler en dehors des syndicats et les combattent publiquement sans faire la distinction entre les dirigeants syndicaux et les syndicats comme organisations qui regroupent les travailleurs.

Mais plutôt que de condamner d'avance un parti que les travailleurs, dans leurs syndicats, décideraient démocratiquement de construire - sans pour autant transformer les syndicats en parti - on peut constater qu'un tel parti sera l'expression de la présence distincte des travailleurs vis-à-vis des autres partis et l'endroit où la classe ouvrière fera concrètement l'apprentissage de la politique pour elle-même, l'endroit où elle élaborera progressivement son programme, où elle testera et sélectionnera peu à peu ses véritables dirigeants, son avant-garde, et écartera ceux qui refusent d'aller jusqu'au bout pour le triomphe de ses intérêts.

g) Par quel processus y arriver?

[Retour à la table des matières](#)

Aujourd'hui, les militants de plus en plus nombreux qui, dans les organisations syndicales, sont convaincus de la nécessité d'un parti politique des travailleurs, ont une responsabilité majeure. Leurs actions, leurs interventions, les initiatives qu'ils prennent peuvent être déterminantes.

Et d'abord, ils ne doivent pas se laisser décourager et démobiliser par les obstacles importants qui se dressent contre la création d'un tel parti. S'ils se limitaient par exemple à constater que peu de travail a été accompli jusqu'à maintenant ou que des résolutions importantes ont été battues sur les planchers des congrès ou pire encore, que même des résolutions votées n'ont pas été appliquées, ils pourraient tirer la conclusion fautive qu'il n'y a rien à faire dans le mouvement syndical et que mieux vaut faire du travail à l'extérieur là où les dirigeants n'ont pas le pouvoir de mettre des bâtons dans les roues. Ils pourraient souhaiter qu'en s'organisant de l'extérieur entre militants qui sont d'accord, on parviendrait à le lancer le fameux parti et on cesserait une fois pour toutes de parler de sa nécessité. Pourtant en agissant ainsi, en se retirant de la bataille à mener dans le mouvement ouvrier organisé, ces militants ne pourraient que faire le jeu de ceux qui à l'intérieur comme à l'extérieur combattent l'idée d'un tel parti.

Au contraire, constatant que les obstacles sont importants et que le travail à faire est énorme, les militants partisans de la construction d'un parti des travailleurs doivent redoubler d'efforts, se coordonner systématiquement, se renforcer en s'appuyant sur les travailleurs et les militants qui, s'ils ne sont pas

encore impliqués directement dans ce travail, ne demandent qu'à l'être si on leur offre un cadre démocratique pour se coordonner avec d'autres. C'est par ce travail systématique que les travailleurs et les militants seront de plus en plus nombreux à travailler pour un parti des travailleurs, à voter pour, sur le plancher des congrès, à exiger et à surveiller l'application des résolutions.

En même temps, pour élargir leurs rangs, les militants déjà engagés dans cette bataille ne peuvent se contenter de répéter dans l'abstrait qu'il faut un parti des travailleurs. Ils doivent formuler des propositions concrètes que les travailleurs peuvent reprendre à leur compte et qui permettront d'enclencher le processus menant à la création du parti.

En ce sens, aussi bien l'action unitaire est nécessaire sur le plan syndical, aussi bien, sur le plan politique, c'est en visant à ce que les travailleurs, indépendamment de leur allégeance syndicale, soient associés au même processus qu'on pourra le mieux aboutir au parti des travailleurs du Québec.

De même, c'est en réalisant l'unité de front de leurs organisations sur le plan politique que les travailleurs organisés auront le plus d'impact sur les travailleurs inorganisés en vue qu'ils rejoignent le parti.

h) Conférences inter-syndicales préparatoires

[Retour à la table des matières](#)

C'est par une conférence préparatoire inter-syndicale d'orientation et d'action politique que les travailleurs peuvent le mieux jeter les bases de la construction de leur propre parti.

Cette conférence préparatoire, réunissant les délégués des travailleurs des trois centrales, aurait pour tâche immédiate non pas de créer le parti mais de:

1. Faire un bilan général des "expériences" politiques des travailleurs au Québec, de discuter et de décider de la nécessité que les travailleurs aient leur propre parti qui serait le "bras politique" des organisations ouvrières.
2. Discuter et décider de la nécessité que les travailleurs aient non seulement leur propre parti mais leur propre programme qui soit la synthèse de leurs revendications sur le plan politique et élire un comité inter-syndical large qui serait mandaté pour élaborer un premier projet de ce programme.
3. Élire un comité inter-syndical large qui serait mandaté pour élaborer un premier projet de structures du futur parti.
4. Élire un comité provisoire de coordination.

Cette conférence devrait être suivie d'une deuxième conférence préparatoire des délégués des travailleurs des trois centrales qui recevrait, discuterait et adopterait le projet de programme et le projet de structures présentés par les comités inter-syndicaux.

Cette conférence aurait aussi pour tâche de décider de la diffusion dans chaque syndicat du projet de programme et de structures en vue d'associer le plus directement et le plus démocratiquement les travailleurs dans chacune de leurs organisations à l'élaboration du programme et des structures.

i) Congrès constitutif

[Retour à la table des matières](#)

Et enfin, troisième et dernière étape, tenue d'un **congrès constitutif du parti** en présence des délégués des travailleurs des trois centrales. Ce congrès, en plus de décider de la création du parti comme tel, adopterait le programme et les structures et désignerait une direction. Ce congrès déciderait aussi d'un plan d'action et d'implantation du parti à l'échelle du Québec.

Le processus qui est ici décrit brièvement pourrait bien sûr comporter d'autres étapes intermédiaires ou prendre d'autres formes. Mais c'est moins cela qui importe que le fait que les militants du RMS peuvent aujourd'hui intervenir dans leurs centrales respectives, regrouper des militants et des travailleurs sur la double perspective d'une conférence préparatoire inter-syndicale et d'un congrès constitutif et faire ainsi avancer le mouvement ouvrier vers le parti des travailleurs.

MILITANTS SYNDICAUX!

À tous les militants syndicaux désireux de participer aux assemblées mensuelles du Regroupement des Militants syndicaux (R.M.S.) ou de recevoir son Bulletin de Liaison et ses Cahiers, veuillez vous adresser à:

Regroupement des Militants Syndicaux
4514, rue Chambord
Montréal

Fin du texte.